

Plan de classement

∨ Archives ecclésiastiques : clergé séculier (série G)

∨ Églises paroissiales

∨ Sainte-Colombe-la-Campagne

• Comptes des trésoriers de la fabrique, de 1744 à 1766, et ordonnances de visite des archidiacres du Neubourg. « Payé au sieur P.

Comptes des trésoriers de la fabrique, de 1744 à 1766, et ordonnances de visite des archidiacres du Neubourg. « Payé au sieur Paris, maçon, pour la fourniture et façon d'une croix en pierre dans le cimetière, la somme de 72 livres » (1757) ; – copie du testament de Jean Golvée, prêtre, léguant une partie de ses biens aux pauvres de la paroisse de Sainte-Colombe, le revenu devant en être employé tous les ans à doter une fille de pauvre famille de la paroisse de Sainte-Colombe, ou dont la famille y serait établie depuis plus de deux ans (daté de Paris, le 10 mai 1747) : « dans l'impossibilité où sont les pauvres familles de Sainte-Colombe, paroisse du diocèse d'Évreux, élection de Conches, près la Commanderie de Saint-Etienne, lieu de ma naissance, de fournir à leurs enfants nubiles la dot ordinaire dans leur état, quelque petite qu'elle soit, j'ai remarqué que la plupart de ces malheureux des deux sexes, faute de ce peu, suffisant cependant pour leur établissement, se mettent en service dans la paroisse, ou se vendent et vont chercher ailleurs à cacher l'humiliante cause de leur long célibat et passent leur jeunesse et souvent leur vie en des paroisses voisines dans un service forcé, dur et pénible. Il s'en suit de là que cette paroisse qui, dans mon enfance, temps moins malheureux, quoique peu éloigné, pouvoit fournir des vingt et trente garçons pour tirer à la milice, en fournit à peine aujourd'hui sept ou huit. J'ai remarqué en même temps qu'on peut à peine y trouver quelques journaliers quand on a besoin, tandis qu'on devoit y en avoir une cinquantaine sous la main à toute heure et à meilleure composition. Quand une de ces pauvres filles sans dot a le courage de se marier, ce qui arrive peu souvent, on se récrie contre son imprudence, et en effet, sans secours suffisants pour elle-même pendant ses couches, manquant ensuite d'établissement nécessaire pour nourrir ses enfans, à peine en peut-elle élever un ou deux, qui souvent, encore, faibles et infirmes, ne vont pas loin. Il m'a paru, en faisant ces réflexions, qu'il suffiroit, pour éviter tous ces inconvéniens si préjudiciables, qu'il y eut tous les ans une somme modique fondée et destinée à servir de dot à une des pauvres filles de cette paroisse... Vingt mariages au bout de vingt ans repeuplèrent la paroisse de gens propres à être bons ouvriers, journaliers, garçons pour la milice, quand il en faudroit, et peut-être plus solidement honnêtes gens, étant moins misérables. Outre cela le fardeau de la taille, partagé en plus de parties, en serait moins pesant pour chacun ».

Date :

1743-1768

Description physique :

Description physique : (Registre.) Petit in-folio, 82 feuillets, papier.

Identifiant :

G1159

Localité : Conches ; Neubourg (Le), Ville

Autres identifiants :

Cotes extrêmes : G1159

Mots-clés

Géolocalisation Conches Neubourg (Le), Ville

Personne (physique ou morale) Colvée, Jean Parcis (le sieur)